

Cadre juridique en phase avec ODD4

La Loi 16 du 13 mars 2006 portant orientation de système éducatif structure l'éducation système en formelle et non formelle en ses articles 64 et 65 que « l'éducation non formelle regroupe toutes les activités d'éducation et de formation conduites en dehors des structures scolaires de l'enseignement public et /ou de l'enseignement privé » et « l'éducation non formelle s'adresse à toute personne désireuse de recevoir une formation spécifique dans une structure non scolaire... »

Les objectifs déclinés à travers les différents référentiels et projets en matière d'éducation non formelle sont en phase avec ceux de l'agenda 2030 notamment les points 4.4 et 4.6 « ***d'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion substantielle d'adultes, hommes et femmes, atteignent un niveau de compétence en lecture, et calcul*** »; « ***d'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et les adultes disposent des compétences notamment techniques et professionnelles nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entreprenariat*** »

Mise en œuvre des trois programmes

- En effet, dans le cadre du PREAT et en dépit de la pandémie les trois principaux programmes ont été/et cours de mis en œuvre : (i) le programme d'alphabétisation de base pour les adultes de 15 ans et plus, (ii) le programme des Formations Techniques Spécifiques (FTS) au profit des femmes néo alphabétisées, (iii) et le programme d'éducation de base non formelle, des adolescents et adolescentes de 9 à 14 ans.

Stratégie de mise en oeuvre

- D'un point de vue de la stratégie de l'alphabétisation et l'éducation de base non formelle, le Tchad a opté pour le « faire faire » et la formule accélérée de 300 heures pour l'alphabétisation de base et 150 heures pour les néoalphabétisés qui favorisent l'externalisation de la formation en la confiant aux opérateurs privés en AENF en vue de promouvoir l'éducation non formelle.

Personnel de mise en oeuvre

- Le capital humain de la mise en œuvre des programmes est constitué des agents du privé recrutés par les opérateurs en AENF assurant l'encadrement des apprenants . Les cadres du Ministère sont issus des écoles normales supérieures et d'autres écoles supérieures sous régionales au niveau déconcentré qui se chargent d'assurer le suivi de proximité. Quant aux directions techniques du niveau central elles assurent l'appui technique, la supervision organisent les évaluations finales.

Les effectifs des apprenants par programme

- Au Tchad, la volonté politique, clairement affichée, est favorable au développement de l’alphabétisation et s’articule harmonieusement avec l’engouement des populations pour les programmes d’alphabétisation, de post alphabétisation et d’éducation de base non formelle.
- **synthèse des effectifs pour la campagne 2019**

ALPHABETISATION DE BASE DES ADULTES					FORMATIONS TECHNIQUES DES FEMMES NEOALPHABETISEES			EDUCATION DE BASE NON FORMELLE (EBNF) 9-14 ans				
Prévu	Réalisé	Ecart	Hommes	Femmes	Prévu	Réalisé	Ecart	Prévu	Réalisé	Ecart	Garçons	Filles
5000	5853	853	968	4785	1000	1103	103	2000	2115	115	1139	976

Progression des effectifs pour la campagne 2020

Alphabétisation de base				FTS des femmes néoalphabétisées		FTS des jeunes néoalphabétisés				Education de Base Non Formelle (EBNF)			
Hommes	Femmes	Total	Nbre Centres	Nbre Femmes	Nbre centres	Hommes	Femmes	Total	Nbre Centres	Garçons	Filles	Total	Nbre centres
2796	13561	16357	477	3495	105	608	433	1041	45	5901	5597	11320	404

Programme harmonisé en AENF

- Le Tchad dispose d'un programme harmonisé en AENF:
- Les opérateurs en AENF nantis du programme minimal officiel et des intrants adaptés en AENF organisent les cours conformément aux cahiers de charges. Les animateurs se chargent de former les adolescents et les adultes à l'acquisition des compétences en lecture, écriture et calcul dans une langue choisie de commun accord, dans les centres créés au sein des communautés nécessiteuses .
- Les formations des néo alphabétisés adultes et jeunes ont axé aux métiers de choix des communautés dans les langues retenues.
- **En EBNF**, les jeunes sortis des centres d'éducation de base non formelle ont un niveau de connaissances instrumentales et spécifiques équivalent aux élèves de CM2. En plus des connaissances instrumentales, ils sont également aptes aux petits métiers pratiques : la pêche, la mécanique pour les petits engins, la menuiserie bois, la couture, la maçonnerie , la briqueterie, la culture maraichère, la soudure ...

Nouvelle alternative éducative en AENF

- Des progrès ont été faits en matière de gestion des ressources pédagogiques au niveau des plateformes numériques en apprentissage à distance en AENF dans les sept langues tchadiennes (arabe, maba, massa, moundang, sar, kanembu, boudouma). Il est prévu une extension linguistique, au cours de la prochaine étape.
- La diffusion des situations d'apprentissages s'est réalisée au profit des apprenants, à travers plusieurs canaux :
- La radio nationale et les radios communautaires installées à travers les provinces couvertes par le projet PREAT ; des supports imprimés. Il s'agit notamment de modules illustrés portant sur la formation aux métiers (jardinage, élevage, briqueterie, transformation de produits agroalimentaires, etc.)

Les défis

- En dépit des progrès, le Tchad fait face à plusieurs défis:
- L'alphabétisation et l'éducation de base non formelle sont sous financées par le trésor public (-3% du budget alloué au Ministère de l'éducation et de la Promotion Civique) ;
- Dans le milieu rural, les besoins en AENF sont énormes illustrés par l'engouement des apprenants dépassant les nombres prévus dans les centres d'apprentissage ;
- La faible implémentation de la stratégie sur les sites des réfugiés, des déplacés et des retournés ;
- Les formateurs recrutés dans le tas par les opérateurs en AEF ont des prestations des services méritant le renforcement des capacités et de pilotage ;
- L'introduction du TICE, dans les domaines de l'alphabétisation et de l'éducation de base non formelle, mérite une appropriation des acteurs en vue de leur implémentation sur le territoire et un appui financier conséquent.

Les perspectives en AENF

- **Le Tchad avec l'appui des PTF entend :**
- créer des pools d'interventions au sein des communautés (école+ CEBNF+ AEA) pour des impacts visibles et transformateurs positifs des conditions sociales de vie des bénéficiaires ;
- vulgariser la culture au numérique par l'AENF en vue d'une participation active des populations au développement des sociétés ;
- développer un environnement lettré (bibliothèque, journaux locaux écrits par les néoalphabétisés).

Les recommandations

- **Accroître le budget alloué au sous secteur de l'éducation non formelle en vue de mobiliser des adolescents et d'adultes à participer activement au développement durable des sociétés démocratiques ;**
- **Mobiliser les partenaires techniques et financiers au chevet de l'éducation non formelle aux fins de satisfaire les besoins du monde rural et contribuer à l'édification d'un monde juste et plein d'énergies ;**
- **Soutenir l'implémentation de la stratégie faire-faire sur les sites des réfugiés, des retournés et des déplacés au Tchad dans la perspective de leur autonomisation et leur participation au développement d'un Tchad résilient et prospère ;**
- **Renforcer les compétences des animateurs et artisans en enseignement /apprentissage et les opérateurs en pilotage des centres ;**
- **Apporter un appui conséquent à l'implémentation du numérique dans le domaine de l'AENF.**

Les thèmes d'actualités

- **1) Les néoalphabétisés et le numérique ;**
- **2) Les néoalphabétisés et l'environnement lettré ;**
- **3) Construisons le monde durable avec les néoalphabétisés et les hommes et les femmes en situation d'urgence.**

Conclusion

L'AENF connaît des progrès probants en faveur des communautés bénéficiaires. Par exemple, dans le cadre du PREAT on note une nette croissance des apprenants (de 5000 en 2019 à plus de 15000 en 2020).